

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(Conforme à la directive communautaire (2001/58/EC))

---

Date de mise à jour : 01/01/2013

## POUDRE A TRACER BLEUE

---

### 1.- IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE SOCIETE :



Institut de toxicologie : + (34) 91 562 04 20

---

### 2.- COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

CAS N° 57455.37.5: Bleu Outremer  $AL_6Na_7O_{24}S_3Si_6$ ..... > 20 %

CAS N° 471-34-1 :  $CaCO_3$ ..... < 80 %

Nature chimique

Sulfocilicate de sodium et aluminium

EINECS : sans objet

MITI (Japan) : 1-22

TSCA ( U.S.A.), AICS (Australie), DSL (Canada) voire N° CAS

Les composants ne sont sujets à aucun étiquetage spécial selon la Directive 67/548/EEC et sa dernière adaptation, Directive 2004/73/EC

---

### 3.- IDENTIFICATION DES DANGERS :

Les Outremer sont des produits totalement non toxiques. Ils ne sont pas considérés comme des produits dangereux, ne contiennent pas de métaux lourds dans leur structure et ne présentent pas de menaces pour l'environnement.

#### 4.- PREMIERS SOINS :

Conseils généraux : Enlever les vêtements sales.

- **En cas d'inhalation** : emmener le patient à l'air frais et le couvrir chaudement. Consulter un médecin
  - **En cas de contact cutané** : laver abondamment avec de l'eau et du savon et rincer.
  - **En cas de contact oculaire** : laver les yeux abondamment avec de l'eau (10-15mn)
  - **En cas d'ingestion accidentelle** : rincer la bouche et boire de l'eau. Consulter un médecin
- 

#### 5.- MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

Le produit n'est pas inflammable.

**Moyens d'extinction appropriés** : eau, mousse, dioxyde de carbone, substances pulvérulentes.

Risque spécial provoqué par la substance ou préparation elle-même, ses produits de combustion ou gaz émis.

En cas d'incendie, de l'oxyde de plomb peut être dégagé.

**Équipements spéciaux de protection** : pour éteindre le feu, utiliser des appareils respiratoires indépendants.

---

#### 6.- MESURES EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL :

**Précaution individuelle :**

éviter la formation de poussière (cf. sections 7 et 8)

**Précaution pour la protection de l'environnement :**

Ne pas vider dans les égouts.

Si le produit a contaminé les lacs, rivières ou des eaux d'écoulement, informer immédiatement les autorités selon les législations locales.

Éviter la pollution des lacs, rivières et eaux d'écoulement.

---

#### 7.- MANIPULATION ET ENTREPOSAGE :

**Manipulation :**

Éviter de respirer la poussière et utiliser une aération appropriée.

**Conditions requises pour les entrepôts et conteneurs :**

Les conteneurs doivent être fermés hermétiquement. Stocker les récipients à l'abri de l'humidité dans un lieu sec et aéré, loin de produits contenant de l'acide.

---

#### 8. - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE :

**Information supplémentaire sur les mesures d'ingénierie**

Bien que ce produit ne soit pas dangereux, les machines de traitement doivent être équipées d'extracteurs pour maintenir la concentration de poussière en dessous des niveaux autorisés. Étant donné que le produit est livré en poudre, des contrôles stricts seront observés afin de respecter les TLVE :

TLV (ECC/TLV) 10mg/m<sup>3</sup> (8 heures) Poussière totale inhalée

TWA : 5mg/m<sup>3</sup> (8 heures) Poussière totale inhalée

---

## Équipement de protection personnelle

En cas de formation de poussière : utiliser un filtre P2 (particules solides et liquides) (DIN3181)

Mesures générales d'hygiène et de sécurité

Ne pas boire ou manger au travail. Ne pas fumer.

Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

---

## 9. - PROPRIETES PHYSIQUES :

Forme :	poudre
Couleur :	bleu
Odeur :	inodore
pH :	8-9 (20gr/l à 20°C)
Point d'ébullition :	néant
Point de fusion :	>1000°C
Propriété explosive:	Le matériel n'est pas explosif
Solubilité dans l'eau :	insoluble
dans les solvants organiques :	insoluble
log P (n-octanol/eau) :	néant
Viscosité :	néant
Densité :	2.35gr/cm <sup>3</sup>

---

## 10.- STABILITE ET REACTIVITE :

Au-delà de 400°C, il peut y avoir un dégagement du dioxyde de soufre. En contact avec des acides forts, il se produit un dégagement d'Hydrogène Sulfuré, (Types non Résistants), qui pourra devenir dangereux si le volume dégagé est important.

---

## 11.- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

Produits non toxiques.

LD50 (oral) > 10gr/Kg (rat)

LC50 (oral) > 32000mg/Kg (poisson)

---

## 12.- INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

### Information sur l'élimination (persistance /dégradation) :

Éviter tout déversement dans l'environnement

### Effets écotoxiques :

Les Outremer ne présentent pas de menace pour l'environnement.

---

### **13.- CONSIDERATION RELATIVE A L'ELIMINATION :**

**Produit :**

Conformément aux législations officielles locales, le déverser dans une décharge appropriée. Le produit est insoluble dans l'eau. De ce fait, il pourrait être éliminé de façon mécanique dans une usine adéquate.

**Emballages contaminés :**

Les emballages non contaminés peuvent être traités comme déchets domestiques.

---

### **14.- INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT :**

Non dangereux pour le transport.

---

### **15.- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES :**

Les Outremer ne sont pas classés comme produits dangereux.

---

### **16.- AUTRES INFORMATIONS :**

Les personnes qui utilisent ou distribuent notre produit doivent le manipuler ou l'entreposer conformément aux législations en vigueur. L'information contenue dans cette fiche de sécurité est basée sur l'état de nos connaissances actuelles sur le produit mais n'a pas pour objet de garantir certaines propriétés du produit et ne devrait pas établir une relation contractuelle légale valable.